VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.

Rapport N° 49

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE POLYDOME

Depuis 2006, la gestion du centre d'expositions et de congrès Polydome a été confiée à un délégataire privé dans le cadre d'un contrat de DSP. Chaque année, le délégataire est tenu de produire un rapport sur les conditions d'exécution du service public.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que ce rapport porte sur les conditions d'exécution du service public et doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal et présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux. Celui-ci a été présenté le jeudi 28 novembre 2019 à la CCSPL.

Ce compte rendu porte sur la première année d'affermage, du nouveau contrat de DSP.

En effet, la gestion du Polydome avait été confiée en 2006 à la société GL Events pour une durée de douze ans. Ce contrat d'affermage est arrivé à échéance le 31 décembre 2017. A l'automne 2017, GL Events obtient le renouvellement du contrat de DSP avec la mission de contribuer au développement du tourisme d'affaire à Clermont-Ferrand.

La société GL Events est spécialisée dans la gestion d'espaces et l'organisation d'événements. Polydome s'adresse en priorité au « tourisme d'affaires » et travaille en complémentarité avec la Grande Halle et le Zénith (mutualisation des moyens). La Région a reconduit en 2012 la Délégation de Service Public à la société GL Events pour l'exploitation de la Grande Halle. Aujourd'hui, ces deux équipements permettent d'accueillir des conventions, des congrès et des manifestations d'envergure nationale et internationale.

Dans son rapport, le délégataire souligne que « *l'année d'exercice 2018, Polydome a véritablement consolidé ses performances avec 171 manifestations accueillies et 138 554 visiteurs enregistrés soit 2 937 personnes de plus qu'en 2017*». Si la tendance et les évolutions de l'activité événementielle sont à la hausse au niveau national, il semblerait pourtant que Polydome soit resté à l'écart de cette dynamique, au regard des chiffres clés 2018.

- Polydome a reçu 171 manifestations (219 en 2017; 314 en 2016), pour 185 jours d'occupation (203 en 2017; 249 en 2016)
- Polydome a accueilli 138 554 visiteurs (135 617 en 2017; 143 354 en 2016)
- Le chiffre d'affaire est de 3 259 000 € (3 423 000 € en 2017; 4 314 000 € en 2016)

L'évolution constante, sur les deux dernières années (en dehors de la quasi-stabilisation du nombre de visiteurs en 2018 par rapport à 2017) est de manière générale à la baisse:
- diminution de 22% du nombre de manifestations
- diminution de 9% du nombre de jours d'occupation
- diminution de 5% du chiffre d'affaire

Ce décrochage des activités et des manifestations à Polydome a pour origine un recul persistant des marchés associatifs (-20%), institutionnels (-18%), et Corporate (-26%). A souligner dans la répartition de cette baisse, la diminution du nombre de manifestations par produit, en particulier celle de la catégorie «Réunions-AG-Concours», qui passe de 450 en 2015, à 105 en 2018: soit une

perte de 345 manifestations de ce type de produit, en l'espace de quatre années, équivalent à une décroissance de 77% de ce marché. La légère augmentation du nombre de visiteurs est vraisemblablement due à la relative stabilisation des Salons (16 en 2018; 18 en 2017), des Congrès (13 en 2018; 16 en 2017), mais surtout la forte augmentation des Conventions (16 en 2018; 6 en 2017 soit 27% d'augmentation).

Différents facteurs peuvent expliquer le ralentissement de l'activité de Polydome. Le nombre d'événements est en diminution, notamment du fait de la disparition de certains contrats-cadres dès 2017, avec des clients tels que Michelin et la Banque Populaire, non renouvelés.

Par ailleurs, si GL Events est en situation de quasi-monopole sur la grande Région Auvergne Rhône-Alpes, lors de la précédente CCSPL, la direction d'Auvergne Events souligne que la profession hôtelière avait mis en place des formules «affaires» plus simples et plus attractives que celles existant sur le Centre d'Expositions et de Congrès.

Par ailleurs, sur le territoire clermontois, les moyens sont mutualisés pour permettre de travailler en complémentarité avec le Zénith, la Grande Halle et Polydome. Aujourd'hui, ces deux derniers équipements permettent d'accueillir des conventions, des congrès et des manifestations d'envergure nationale et internationale. Mais au regard de la jauge de l'amphithéâtre de Polydome (environ 650 places), ou de la Grande Halle d'Auvergne (614 places à l'auditorium) certains organisateurs préféreront d'autres destinations proposant des jauges plus importantes pour des manifestations plus grandes.

Le total des produits d'exploitation de 3 404 977 € (3 549 762 € en 2017; 4 450 061 € en 2016), reste relativement stable (pour une baisse de près de 145 000 €, après celle d'un million d'euros l'exercice précédent), tout comme le total des charges d'exploitation à 3 308 508 € (3 429 663 € en 2017, soit une diminution de près de 120 000 €; 3 819 816 € en 2016). Si le chiffre d'affaires net constaté en 2016 était en forte augmentation (4 314 166 € en 2016 pour 2 924 824 € en 2015), il était en évidente régression en 2017 pour atteindre 3 468 937 € soit une baisse de 845 229 €, et atteindre une stabilisation relative en 2018 à 3 390 052 €.

Le résultat d'exploitation (résultat des seuls facteurs de production auxquels sont soustraits les charges d'exploitation) est de 96 470 € en 2018 (120 099 € en 2017, 630 245 € en 2016) soit une diminution de 23 679 € (-20%), après celle de 510 246 € l'exercice précédent (-81%). On retrouve une même dégradation du ratio sur le bénéfice net qui de 116 380 € en 2017 recule à 79 417 € en 2018 (-32%), après la diminution précédente de 264 824 €, entre l'exercice 2016 (381 204 €) et 2017 (-69%).

Le Délégataire verse à la Commune chaque année, une redevance fixe et une redevance variable, dont l'application des conditions financières est différente de la précédente DSP. Dans le cadre de son renouvellement, conclue pour une durée de neuf ans du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2027, celle-ci s'articule autour de trois points :
- Le délégant applique une redevance pour l'occupation du domaine public de 20 000 € HT par an (article 30 de la DSP, chapitre IV). A souligner que les trois premières années (jusqu'à l'exercice 2020), le délégant applique une redevance pour l'occupation du domaine public de 10 000 € HT par an. Cette Redevance est indexée sur la durée de la DSP, sur la base de l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC, identification INSEE n°001532540). Cette redevance est assujettie à la TVA au taux normal en vigueur.

- Le délégant applique une seconde redevance au délégataire afin de participer aux frais de contrôle de la concession de service public de 4 000 € HT par an (article 31 de la DSP, chapitre IV). A noter que les trois premières années (jusqu'à l'exercice 2020), le délégant applique une redevance pour participation aux frais de contrôle de 2 000 € HT par an. Cette Redevance est indexée sur la durée de la DSP, sur la base de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC, identification INSEE n°001765178).

- Le délégant applique une tierce redevance au délégataire concernant l'activité du Centre de Congrès Polydome. Cette redevance, stricto sensu variable, est calculée en pourcentage du chiffre d'affaires selon les modalités suivantes :

- CA compris entre 0 € et 3 100 000 €HT, 0,65% du CA
- CA compris entre 3 100 001 € et 3 400 000 € HT, 1,00% du CA
- CA compris entre 3 400 001 € et 3 600 000 € HT, 1,50% du CA
- CA compris entre 3 600 001 € et 3 800 000 € HT, 3, 00% du CA
- CA supérieur à 3 800 001 € 5, 00% du CA

Aussi, la redevance d'affermage due par GL Events au titre de l'exercice 2018 s'élève à un total de 55 727 €. La redevance 2017 ainsi que le rectificatif 2016 pour un montant total de 83 223 € n'ont pas été perçues à ce jour. L'état total des sommes dues par GL Events à la Ville s'élève à 138 950 €. L'absence de comptabilité analytique ne permet pas à ce stade de distinguer l'activité congrès et brasserie.

La Commune verse chaque année à son Fermier une participation qui correspond aux contrats de maintenance normalement à la charge du propriétaire (71 774 € versés successivement en 2015 et 2016, 75 000 € budgétés en 2017 et 76 000 € en 2018). Par ailleurs, des travaux ont été réalisés dans les cuisines du 2e étage et du grand forum. Actuellement les aménagements « destination verte » sont à l'étude dans l'attente de la définition du projet.

La Commune dispose de 20 servitudes de gratuité. Ces gratuités permettent aux associations locales organisatrices d'accéder à l'équipement. En 2017, 18 servitudes (reste 2) ont été allouées pour un montant de 204 884, 32 €. En 2018, 18 servitudes (reste 2) ont été allouées pour un montant de 214 727,13 €.

Nom de l'événement	Date	Organisateur	Journées Utilisées	Montant HT	Fréquentation
Récurrent			20		
8e Forum Régional Emploi-Handicap	21-mars-18	Handisup Auvergne	1	8 736,92 €	1 300
Expo sciences	1-mai-18	Astu'sciences	4	31 436,00 €	2 000
Carnets de voyage	1-nov.-18	IFAV	4	84 784,00 €	24 000
Remise des diplômes Polytech	23/11/18	Polytech Clermont	1	5 925,90 €	700
Non Récurrent					
Advanced Manufacturing Meetings	29-30 mai 2018	Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises	2	30 332,00 €	300
Beyond Gynecologic Surgery	4 au 6 avril 2018	MK Communication	1	13 093,58 €	350
Colloque ISNH	2 au 6 septembre 2018	INRA	1	9 894,80 €	500
10e Journée Régionale de l'Obésité	19/10/18	Association CALORIS	1	3 923,83 €	300
Remise des diplômes Sigma	3/11/18	Sigma Clermont	1	18 500,00 €	1 200
Forum du numérique	15-nov.-18	CCI	1	3 755,50 €	500
Concert Choeur régional d'Auvergne / Orchestre Salford	25/11/18	Choeur régional d'Auvergne	1	4 344,60 €	300
TOTAL			18	214 727,13 €	31450
RESTE			2		

Conformément au contrat de DSP, le délégataire a fait parvenir à la Ville pour l'année 2020, une proposition d'augmentation tarifaire de + 2, 5 % afin de couvrir le coût de l'inflation (1, 8 %), suite à la hausse de prix de l'électricité (+ 15 % en 2020).

Concernant les perspectives d'avenir, les travaux de remise en état doivent être réalisés, dans un souci de renforcement de l'efficacité énergétique et en privilégiant les matériaux respectueux de l'environnement. Ces travaux « destination verte » ou « destination nature » permettront à Polydome un positionnement nouveau qui est recherché aujourd'hui par les organisateurs de congrès.

D'ores et déjà, un certain nombre de Salons grand public sont confirmés ou en cours de l'être pour 2020 (34). Par ailleurs les demandes étant de plus en plus orientées vers l'univers numérique et digital, la technologie reste au centre des préoccupations de Polydome. Depuis 2017, des investissements importants ont été réalisés dans ce sens (connexions wifi simultanées, sites internet refaits, nouveau positionnement sur les réseaux sociaux...).

Enfin, Auvergne Events a mis en place une gamme de produits événementiels clés en main conçue pour s'adapter à tout type d'événement et profil d'organisateur. Il convient de souligner l'ouverture de l'atelier de Ferdinand en septembre 2018 avec la collaboration du chef étoilé Frédéric Coursol, autour de la gastronomie de terroir. Parmi les projets à l'étude, la rénovation du hall d'accueil et la création d'un espace business au 1er étage. Les éléments respectant les clauses d'insertion ont été fournis.

Le 08 novembre 2018, le renouvellement par la Ville de la marque Polydome centre d'expositions et de congrès de Clermont-Ferrand a été réalisé auprès du cabinet parisien A. Barois, à l'INPI dans les classes 16, 41 et 42, avec une date limite de validité courant jusqu'au 13 avril 2029.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de prendre acte de la communication de ce rapport (intégralité du rapport d'affermage en annexe sur CD-ROM).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 JAN. 2020

Le Maire,

Olivier BIANCHI